



COMPTE RENDU

CTL DU 7 JANVIER 2014

L'ordre du jour était le suivant :

- 1/ Procès verbaux des séances des 29 Novembre 2012 & 1^{er} Mars 2013
- 2/ Projets de regroupements immobiliers à la Cité Administrative de MELUN
- 3/ Evolution du modèle bancaire de la CDC/DFT
- 4/ Questions diverses : - présentation des RAN
- ponts naturels

Après lecture de la déclaration liminaire (en annexe), le directeur a répondu sur la démarche stratégique en disant que c'était formidable et ...que nous en reparlerons en Avril 2014.

Il a tenu à affirmer qu'il n'est pas question d'abandonner les missions...A voir

Le baromètre social est très important pour notre cher Directeur, même si l'administration n'a pas encore trouvé le moyen de soigner le malade !

1/ Procès verbaux des séances des 29 Novembre 2012 & 1^{er} Mars 2013

Ils ont été approuvés à l'unanimité.

2/ Projets de regroupements immobiliers à la Cité Administrative de MELUN

La Direction a justifié ces déménagements à la cité administrative de MELUN par la situation actuelle de dispersion des services ...

Ces déménagements seraient un plus pour les agents ...A écouter la Direction, les agents y gagneraient en terme d'espace. Pour les conditions de travail c'est autre chose !!

La direction a fini par avouer que la raison principale de ces déménagements est budgétaire.

Il s'agit de faire des économies à tout prix !

Quitte à déménager les Brigades de vérification, la BCR, la CID, la trésorerie de MELUN VAL DE SEINE !

Elle s'est voulue rassurante quant au plan de prévention préconisé par l'inspecteur Sécurité Santé au Travail.

Concernant le rapprochement physique du Pôle enregistrement du SPF, la direction a convenu qu'il représentait une étape dans la future fusion prévue d'ici 1 an, même si les discussions ne sont pas terminées au niveau national.

La CGT a mis l'accent sur la nouvelle implantation du Pôle Enregistrement (2 bureaux séparés par un couloir, et le box accueil situé après celui du SPF).

D'autant que contrairement à ce qu'avance la Direction, les agents ont été mis devant le fait accompli sans pouvoir discuter du projet et exprimer des remarques ou objections.

La CGT a également mis l'accent sur la nouvelle implantation du service CID (centre des services informatiques) pour s'assurer que les collègues auront la place nécessaire de stockage du matériel

informatique.

La CGT est également intervenue sur la question des parkings.

La direction a répondu que des places seront réservées pour les vérificateurs, les géomètres, ainsi que tous ceux qui sont susceptibles de bouger dans la journée pour des raisons professionnelles.

Question parking, elle nous a informé de son intention d'installer sur le parking de la manutention une barrière sécurisée (avec vidéo surveillance), et l'affectation d'un agent technique attaché à la surveillance de ce parking.

La CGT Finances publiques 77 a voté contre , puisque trop d'incertitudes demeurent dans ce projet et que l'avis des agents n'a pas été pris en compte.

3/ Transfert des missions fiscales de la Recette des Finances vers le Pôle Fiscal

La direction a présenté quelques données statistiques : 1800 demandes chaque année, 600 dossiers traités en recouvrement, 10 dossiers de décharge de responsabilité, 1000 dossiers huissiers.

Il sera créé 1 poste B à la DAJ (division des affaires juridiques) qui prendra en charge la totalité des demandes (assiette & recouvrement).

L'accroissement des charges de la RF (recette des finances), notamment le suivi de la dématérialisation sous HELIOS. Le protocole entre la RF & la DDFIP sera prochainement mis à jour, dicit la direction.

Mais ce qui est le plus contestable dans ce transfert est la méthode effectuée pour informer les agents mis devant le fait accompli sans aucune concertation !!

Une collègue venue en expert (FO) a témoigné : cette mission concerne 3 collègues et cette passation n'est pas si simple à réaliser car l'agent n'est pas formé, elle regrette la méthode « dévalorisante » pour les agents.

La direction accepte de décaler la date de la mise en place à la mi Novembre, et a proposé à la collègue une mutation anticipée par détachement.

La direction s'est voulue rassurante en informant que toute la division (pas le seul B GP) prendra en charge les dossiers de cette mission.

Devant l'opposition soulevée par ce transfert (la collègue & les syndicats), la direction a décidé de décaler ce sujet au prochain CTL.

4/ Organisation des services du Cadastre

La direction a précisé l'organisation actuelle des services du cadastre :

- les PELH ne sont pas encore mis en place
- PTGC (pôle topographique de gestion cadastrale) est piloté par un A au niveau départemental
- existence des PELP MEAUX & MELUN
- Révision locaux particuliers : 1 IP
- Transfert PELP vers le SIE à grand

La CGT a mis l'accent dans la déclaration liminaire l'avenir du CDIF de FONTAINEBLEAU.

La direction a répondu par le résultat, lequel conclut par un site foncier CDIF.

5/ Réaménagement des espaces de services à la cité de MELUN

La Direction a présenté son projet., qui n'en est qu'au stade d'étude avec concertation des chefs de service concernés (SIP, SIE, Domaine).

Elle a déjà en tête de négocier une extension de m2 supplémentaires pour la DDFIP (récupérer le 5ème étage).

Elle entend d'ici quelques semaines peaufiner son projet et le présenter au CTL de fin d'année, avec intégration de l'aspect sécurité (arrivée de MELUN VAL DE SEINE) notamment en matière de l'accueil et de l'installation de la caisse .

Dans cette perspective, elle prévoit d'envisager les travaux en 2014.

La CGT Finances Publiques 77 a mis l'accent sur le problème de parking qui va immanquablement se poser. Mais pour la direction il n'y aura pas de problème !.

La CGT Finances Publiques 77 a fait remarquer que la CID n'était pas incluse dans ce projet. La direction entend récupérer de la place auprès d'autres administrations, sans donner plus de précisions (étage, bâtiment).

7/ Questions diverses

REVISION FONCIERE

la direction :

- les charges de travail du PELP (MEAUX) sont les 53 000 déclarations , liste des anomalies locaux déclarations incohérences 4127 : 2338 traitées, la relance des propriétaires à effectuer
- liste des incohérences inexploitable : problème de travail à distance début juin 3900 déclarations
- renfort d'l'EDRA sur COULOMMIERS fera du travail à distance pour le PELP
- les perspectives de fin d'année sont chargées : outil de sectorisation révision au 01/01/2015

Collègue du PELP

- résidences de tourisme
- EPAD
- traitement des anomalies en plus
- 370 déclarations en attente
- obligation de laisser tomber les T O , les EDD
- absence de listes des locaux révisés
- locaux qui demandent une expertise complémentaire
- les évaluations 2013 & 2015 devront être lissées local par local
- au niveau des effectifs : BLANCHARD doit piloter MEAUX, MELUN, FONTAINEBLEAU, et donc n'est pas disponible pour les agents
- demande le maintien des renforts

En 2014, un nouvel outil de sectorisation sera présentée.

La direction répond que les renforts seront affectés autant que besoin, et qu'un nouvel outil de sectorisation sera présenté en 2014.

CAMPAGNE ACCUEIL

Pour la direction, l'accueil physique a diminué de 17 % (en un an) à MELUN & 10 % sur le 77.

L'explication en est selon elle les 94 % de paiement dématérialisé, les télé corrections BALF

La hausse de fréquentation, qu'elle a enfin reconnu, serait due à la hausse d'impôt et de la CSG.

Selon elle, l'accueil de MELUN est plus serein que l'an passé.

Un protocole sera finalisé en fin de semaine avec les 2 SIP & la DIVISION DES PARTICULIERS, puis présenté aux agents.

La direction a informé qu'un nouveau GT sera bientôt convoqué.

La direction a avoué que l'échéance à venir (15 octobre) sera difficile, car pour la TH il n'existe pas de système d'auto corrections pour les contribuables.

Elle a reconnu que la formation des agents de l'accueil de MELUN était nécessaire.

Début 2014 un bilan complet de l'accueil 2013 et une préparation de la campagne aussi bien IR que avis incivilités (à l'accueil comme sur la BALF). Elle a enfin reconnu qu'elle se devait d'être vigilante.

La CGT est intervenu pour exiger qu'un agent ayant fait ½ journée à l'accueil physique ne fasse pas l'autre ½ journée à l'accueil téléphonique.

La direction a donné son accord (DAHAN & PAIN).

BUDGET

La direction a communiqué sur les données actuelles :

Le budget est de 7,8 millions €, le report 2014 de 295 000 €, le report 2013 de 286 000 €, l'affranchissement a fait une économie de 100 000 €, l'impression (entretien des copieurs) économie considérable.

2 priorités sécurité et remboursement des frais (paiement pas garanti après le 15/10)

Compte 309 (entretien des immeubles domaniaux) : 214 000 € : chaudières de MONTEREAU & NOISIEL, isolation AMENDES, travaux FONTAINEBLEAU (cantine 19 500 €, éclairage extérieur 15 000 €, barrière 20 000 €). d'autres travaux sont à l'étude : l'installation d'un ascenseur, création d'un poste d'agent de service, parking après la pose de la barrière

CONSOMMABLES

La direction va faire le bilan sur la carte achat.

Signaler à DAHAN & la direction les manques sur les sites (papier essuie-mains & toilettes) communiqué sur les données actuelles : le budget était de 7,8 millions €

LA FERTE SOUS JOUARRE

en attente de la communauté de communes.

DEMARCHE STRATEGIQUE

Le schéma est triennal et doit comporter l'adaptation des structures et du réseau en termes d'accessibilité, d'expertise, d'attractivité.

Au cours du 1er trimestre 2014, la direction va faire ses propositions (3) à la DG.

a) fusion des 2 SIP, 2 SIE sur MEAUX & MELUN notamment saisir la chance du départ en retraite d'un chef de SIE, d'1 chef de SIP et ce sur chaque résidence au 01/01/2015

b) rapprochement de la trésorerie de PONTAULT sur le site FF de ROISSY en 2014

à plus long terme rapprochement SIP-Foncier & enregistrement-SPF

c) création d'1 SIP à MARNE LA VALLEE & redéploiement des sites de LAGNY, ROISSY, NOISIEL avec en ligne de mire le déménagement de la trésorerie de BUSSY (120 000 € de loyer annuel)

Concernant la GP, la direction entend calquer les trésoreries mixtes sur le champ de l'intercommunalité.

En 2015, les trésoreries de taille critique seront appelées à disparaître. La direction envisage le dépannage à distance sous HELIOS, notamment pour LE CHATELET EN BRIE (difficultés).

Elle étudie la fermeture au public (accueil) 1 jour par semaine dans les trésoreries de proximité.

Concernant la gestion hospitalière, elle est en attente de la décision de l'ARS quant à une situation stable (MEAUX, LAGNY, COULOMMIERS) pour la création d'une grande trésorerie hospitalière.

Des groupes de travail seront organisés à chaque point d'étape de la mise en place de cette démarche stratégique ...

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

La mobilisation de 370 000 salariés dans près de 200 rassemblements et manifestations le 10 septembre, vient confirmer les sondages d'opinion de ces derniers jours pour exiger une autre réforme et démontre que les salariés ne se résignent pas à la baisse des pensions, à l'allongement de la durée de cotisations et à tout nouveau recul. A ce sujet nous tenons à vous rappeler que l'une des toutes premières réformes des retraites avait provoqué en Août 1953 la grande grève générale des Fonctionnaires qui avait fait reculé le gouvernement de l'époque. Pour en revenir au 10 Septembre, à la DGFIP, près de 16% des agents étaient en grève et 374 structures étaient fermées au public.

Les suppressions d'emplois, postes vacants, suppressions et fusions de services, travaux sur sites, restructurations immobilières, dégradation des conditions d'accueil du public, mises à mal des missions et des conditions de travail, remises en cause des règles de gestion ne sont pas extérieurs à cette mobilisation.

Mais au contraire, elle est l'expression du ras le bol grandissant au sein de nos services.

Pour palier les suppressions d'emplois, notre DG (ou patron qui est peut-être le terme qui convient le mieux pour désigner ces hauts fonctionnaires qui ont oublié depuis bien longtemps qu'ils étaient au service de l'Etat et du public) réinvente la démarche stratégique.

Pour 2014, les suppressions d'emplois se poursuivent avec un budget 2014 qui prévoit, notamment, 2564 suppressions d'emplois à Bercy (25 000 depuis 2002) et la réduction drastique des dotations budgétaires.

La démarche stratégique, c'est notamment une accélération de la liquidation de pans entiers des directions territoriales, les transferts aux directions régionales qui seront dotées de pouvoirs étendus, la dématérialisation généralisée, les concentrations du réseau, les pôles en tous genres, le travail à distance (la Seine et Marne n'est pas en reste avec le Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels à Meaux et le CSP à distance effectué dans la plupart des Cellules CSP), le recul des conditions d'accueil, la remise en cause des droits des agents sous couvert de réévaluation régulière.

Et ce n'est pas le court entretien que nous avons eu avec M. CAZENEUVE, le 12 Septembre, qui viendra atténuer nos craintes, même s'il nous a plus de projet stratégique que de démarche stratégique.

C'est dans ce climat lourd qu'intervient ce CTL.

A l'ordre du jour, le bilan des ressources humaines soulève notre inquiétude.

Les documents préparatoires ne font que confirmer nos constatations, à savoir le manque d'effectif réel sur certains sites, notamment ceux de MEAUX, CHELLES et LAGNY, et les trésoreries de CHATELET EN BRIE, MARNE LA VALLEE, CHELLES SPL, ST FARGEAU PONTIERRY.

D'autre part, nous souhaiterions avoir des éclaircissements sur les emplois du CDIF de FONTAINEBLEAU.

En effet, au regard des documents 8 emplois sont répertoriés, et vous nous avez indiqué au CTL du 1^{er} Mars 2013 qu'un emploi serait gelé au CDIF de FONTAINEBLEAU et qu'un poste sera créé au PELP.

Aussi, nous aimerions connaître votre position quant au devenir du CDIF de FONTAINEBLEAU.

Quant aux indicateurs en terme de santé, sécurité, conditions de vie au travail, les jours de congés non pris et ceux mis sur un compte épargne temps sont significatifs de la pression subie par les agents.

Les signalements de violence d'origine interne sont révélateurs d'un climat et des conditions de travail qui se dégradent. Ces 3 actes de violence peuvent vous apparaître insignifiantes, voire dérisoires.

Pour notre part, ils sont les signes avant-coureurs d'une situation très préoccupante dans les services.

Les 23 signalements de violence d'origine externe sont également préoccupants et révélateurs d'une situation sociale difficile.

D'autant que nous savons que les agents hésitent encore à remplir la fiche de signalement.

En clair, les chiffres que vous indiquez se situent bien en dessous de la réalité.

Face à tous ces indicateurs, Monsieur le Directeur, que comptez vous faire ? Allez-vous encore une fois nous faire une non réponse du genre “ on va voir ” ?

Ces sujets préoccupants méritent une réponse claire, et des mesures significatives, comme l'affirmation d'arrêt des suppressions d'emploi, l'amélioration des conditions de travail à savoir le respect des trop célèbres 12 m2 par agent contrairement à ce que vous avez fait à NOISIEL, l'attribution de matériel informatique performant (imprimante, écran et unité centrale) pour chaque agent, le respect des règles de la vie quotidienne ; en fait toutes les mesures qui permettront à chacun de travailler sereinement, et non plus, comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui, de venir travailler la peur au ventre.

Nous entendons également évoquer avec vous les postes de travail des agents par l'équipement de sur élévateurs d'écran à l'instar de ce qui a été fait pour les agents du PCE de MEAUX.

L'autre point qui nous inquiète est la création d'une division formation professionnelle.

Beaucoup d'agents estiment que les lieux de stages sont trop éloignés et les remboursements de frais ne sont pas à la hauteur des frais engagés, sans parler que bien souvent les formations de préparation aux concours ne correspondent pas aux épreuves. Nous doutons fort que cette création arrivera à modifier cette situation.

D'autant que récemment le sujet d'un stage “ contentieux suite à CSP ” était ignoré des formateurs eux-mêmes !

Après cela la hiérarchie et la division du Contrôle fiscal auront bon ton d'exprimer des remontrances à l'encontre de ses stagiaires au motifs que les indicateurs ne seraient pas bons et les objectifs pas remplis alors qu'une journée de travail a été “ perdue ”.

Le transfert des missions fiscales de la Recette des Finances au Pôle Fiscal nous préoccupe également. En effet, les documents préparatoires ne font pas état de créations de poste au Pôle Fiscal, ce qui ne fait que confirmer nos craintes en matière de suppressions de postes.

De plus, conformément à nos avertissements au moment de la création de la DGFIP, et contrairement aux réponses que nous avons à l'époque reçue de la Direction Générale, le respect des métiers est bafoué.

D'ailleurs notre syndicat national attend toujours le bilan de la fusion que la DG doit fournir aux syndicats.

Concernant l'organisation des services du cadastre, si les documents préparatoires nous éclairent sur une situation complexe du département, ils ne nous apportent aucun élément nouveau quant à la perspective que vous entendez donner aux agents affectés dans ces services aussi bien en matière d'affectation que de missions.

De plus, les conditions de travail des agents du PELP ne permettent pas “ d'assurer avec diligence certains travaux notamment la révision foncière des locaux professionnels ”, en matière de charge de travail (appels téléphoniques et traitement des réponses des contribuables).

Nous vous le disons tout net, Monsieur le Président, cette révision foncière que vous avez lancé est lourde de conséquences pour les agents.

En exagérant nous pouvons prédire que le tableau de Veille sociale de MEAUX risque d'être alarmant pour 2013.

Enfin, le dernier point à l'ordre du jour de ce CTL est le déménagement que vous envisagez sur la cité administrative de MELUN. Si ce projet correspond à vos préoccupations budgétaires, nous tenons à vous rappeler qu'à MARSEILLE les agents mécontents de STE ANNE ont fait reculer la direction quant à la vente de l'immeuble.

Mais les incertitudes dans la nouvelle mise en place des services nous inquiète, notamment en matière d'archives et de compactus des SIP. Nous aurions également souhaité avoir dans les documents préparatoires des plans précis cotés par étage avant et après la mise en place des services afin d'analyser les m2 que vous réservez pour chaque agent..

Un point, qui nous inquiète également et que les agents jugent, à juste titre, scandaleux, est celui des restrictions budgétaires. Cette question empoisonnent la vie quotidienne des sites, et donc des agents.

Malgré les réponses faites en CHSCT, force est de constater que les fournitures d'hygiène n'ont pas encore trouvé le chemin des sites.

Nous vous demandons, donc, Monsieur le Directeur, de prendre toutes les mesures pour que notamment le papier toilette et le papier essuie-mains soient fournis en quantité suffisante sur tous les sites à l'instar de ce qui est fait dans l'immeuble THIERS, résidence de l'équipe de direction de la DDFIP 77.

Par ailleurs, nous tenons également à vous rappeler qu'aucune mesure concrète n'a été prise concernant le parking sauvage dans la Cité Administrative de MELUN.

Vous pourrez faire tous les TBVS que vous voudrez, si vous ne prenez aucune décision concernant des situations scandaleuses comme celles du parking sauvage, votre responsabilité pourra être engagée quant à des accidents regrettables.

Alors, Monsieur le Président nous exigeons, que vous en référiez à la Préfecture afin que des collègues en situation de handicap puissent marcher normalement sur les trottoirs menant au bâtiment !

